

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	95 (1966)
Heft:	1
Rubrik:	L'orientation et l'information professionnelles

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'orientation et l'information professionnelles

Pourquoi l'O.P. existe-t-elle?

Jusqu'à la Révolution française, le choix d'un métier était facile vu le nombre relativement restreint des professions et la division de la société en classes dont certaines seulement avaient accès aux métiers les plus intéressants.

Dès lors, toutes les professions sont devenues accessibles à chacun; le machinisme et les progrès scientifiques extraordinaires ont conduit à une fragmentation telle des métiers de base, que les gens vivent actuellement en «secteur fermé», ce qui les empêche de connaître toutes les possibilités qui s'offrent aux jeunes et de les conduire à un choix professionnel judicieux.

Elle répond principalement à trois besoins:

- a) un besoin *économique*: Notre terre est peu généreuse, c'est donc par les réalisations de l'artisanat et les industries d'exportation, du commerce et du tourisme que la Suisse peut obtenir les moyens financiers indispensables à ses importations de matières premières et de denrées alimentaires. L'étranger n'achète nos produits, d'un prix relativement élevé, que s'ils sont excellents. Pour fabriquer ces produits il nous faut des cadres et des ouvriers spécialement qualifiés. «La Suisse est condamnée à la supériorité», comme a dit excellemment un économiste français.
- b) un besoin *scolaire*: L'école s'est bornée pendant longtemps à donner à l'enfant une certaine culture; puis une fois le temps de scolarité obligatoire achevé, il recevait un beau diplôme et se trouvait au seuil de la vie active sans savoir quelle profession il allait embrasser. On comprend maintenant que la tâche de l'école est de l'aider à tirer le maximum de profit de tout le labeur accompli en classe en le conduisant vers un choix professionnel en fonction de ses goûts, de ses aptitudes et des nécessités économiques. L'école doit préparer à la vie et ne plus se contenter de donner à l'enfant un savoir abstrait sans utilité immédiate.
- c) un besoin *social*: On a compris qu'un homme n'est vraiment heureux dans la vie que lorsqu'il a un travail plaisant, selon ses goûts, et suffi-

samment rémunérateur. A son départ dans la vie active, il s'agit donc de l'aider dans le choix d'un métier qui satisfasse ses désirs, tout en tenant compte de ses possibilités.

Stade du développement de l'O.P.

1. Il y a une quarantaine d'années, elle en était surtout à l'état d'une science nouvelle enseignée dans les Universités.
2. Puis est venue la période d'application ex-abrupto de tests auxquels on croyait de façon absolue.
3. On a compris maintenant qu'il s'agit d'*humaniser* l'O.P., de mettre directement à profit les 10 000 à 12 000 heures de travail accomplies par les élèves primaires et secondaires arrivant en fin de scolarité obligatoire, de travailler *dans les écoles* et de faire ainsi la jonction combien utile de l'école et de la vie active.

La tâche de l'orienteur professionnel est donc:

- a) de chercher à valoriser le travail scolaire (à tous les stades de l'enseignement),
- b) de détecter les lacunes à combler chez les élèves *avant* le choix professionnel définitif,
- c) d'éliminer les complexes qui paralysent tant de jeunes,
- d) de mettre en valeur chaque individu pour son propre bonheur d'abord, puis en vue de son rendement professionnel étant donné la petitesse de notre pays et les géants économiques auxquels il se heurte de plus en plus durement.

A une heure particulièrement grave de l'évolution économique mondiale, alors qu'il s'agit pour notre pays d'utiliser au mieux toutes les forces qui y œuvrent, l'orientation professionnelle désire simplement jouer le rôle qui lui est imparti de jonction entre l'école et la vie pratique mais dans le respect de la personnalité des jeunes, la liberté du choix professionnel, en valorisant le travail scolaire qu'ils ont accompli, tout ceci, bien entendu, en tenant largement compte des nécessités économiques auxquelles nous devons faire face.

Il faut reconnaître qu'un peu partout, les pouvoirs publics ont compris que l'orientation professionnelle était extrêmement importante et qu'elle tendait de plus en plus à passer d'une forme directive et occasionnelle à une forme continue où l'école doit assumer le rôle essentiel.

Cela afin que tous les enfants d'intelligence normale soient préparés longuement à recevoir une formation professionnelle en rapport avec leur personnalité. Ces activités devraient commencer aux environs de la onzième année pour aider l'enfant à construire sa représentation sociale, économique et professionnelle du monde dans lequel il devra s'engager à plus ou moins long terme. Cette tâche doit être menée sous la responsabilité du maître avec l'aide technique du conseiller d'O.P. qui lui apportera l'appui de ses connaissances spécialisées.

R. BOSSY

Directeur de l'Office cantonal de la formation professionnelle



Fribourg
Rue de Romont 11

A la belle Jardinière

Fribourg Place de la Gare

La Maison du plus grand
choix en vêtements pour hom-
mes et garçons



Articles de ménage - Outilage

La plus ancienne Maison de la place

Bregger, Zwimpfer & Cie S.A.

Place du Tilleul Fribourg Tél. 252 51